

Incinération et gestion des matières résiduelles
Les citoyen-ne-s de Limoilou ont assez donné

Québec, le 26 février 2015 – Telle est la réaction du porte-parole de Québec solidaire, monsieur Sébastien Bouchard, suite à la soirée d'information publique tenue hier soir par le comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec.

Si ce porte-parole se félicite du travail réalisé par le comité de vigilance pour réduire, récupérer et réutiliser les matières résiduelles des citoyen-ne-s de la Ville de Québec, il constate par ailleurs que la Ville n'atteindra pas son objectif de fermer l'incinérateur d'ici 2024. « *Au rythme où vont les choses, soit une réduction annuelle d'environ 2 % par année depuis 2012, cela prendra 50 ans pour réduire à zéro les matières résiduelles alimentant l'incinérateur* », de déclarer monsieur Bouchard. Face à ce constat, le porte-parole de Québec solidaire Jean-Lesage invite la ville de Québec à planifier dès maintenant la fermeture de l'incinérateur en 2024 ou, si l'objectif de 0 % d'incinération n'est pas atteint, la construction d'une nouvelle usine en dehors des quartiers urbains.

Concernant le projet d'usine de biométhanisation, Québec solidaire invite la ville de Québec à donner suite à la résolution adoptée par le Conseil de quartier du district de Maizerets invitant celle-ci à localiser cette usine en dehors du quartier Limoilou considérant que ce quartier subissait déjà assez de problèmes de qualité de l'air en raison de la présence de plusieurs facteurs de risque environnemental : poussière toxique du Port de Québec, camionnage, émanation de la White Birch à laquelle s'ajoute l'incinérateur. Tout cela fait que c'est seulement une journée sur trois où l'on se retrouve avec une qualité de l'air qualifiée de bonne ! « *La cour est déjà trop pleine et les citoyen-ne-s de Limoilou ont assez donné* », de conclure monsieur Bouchard.

Par ailleurs, le porte-parole de Québec solidaire a constaté que l'actuel député de la circonscription, monsieur André Drolet, était absent à cette rencontre d'information sur un enjeu pourtant de la plus haute importance pour la santé et la qualité de vie des citoyen-ne-s de la circonscription de Jean-Lesage. Quelle conclusion doit-on en tirer ? Monsieur Bouchard invite le député Drolet à faire connaître ces positions sur ces deux enjeux.

-30-

Source : Jean-Yves Desgagnés, responsable des communications (418) 262-0387